



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT
(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque mondiale
et du Fonds monétaire international
sur le
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2008-0006
11 avril 2008

COMMUNIQUÉ DU G-24

Le Communiqué ci-joint de la réunion des ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre, qui s'est tenue à Washington le 11 avril 2008, est distribué à la demande de leur président, Monsieur Jean-Claude Masangu Mulongo, Gouverneur de la Banque centrale de la République démocratique du Congo, pour information du Comité du développement.

* * *

GROUPE INTERGOVERNMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUÉ LE 11 AVRIL 2008

1. Les Ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur soixante-dix-neuvième réunion à Washington, le 11 avril 2008. M. Jean-Claude Masangu Mulongo, Gouverneur de la Banque centrale de la République démocratique du Congo, a assuré la présidence de cette réunion, avec M. A. Shakour Shaalan, Administrateur du FMI représentant la Syrie, comme Premier Vice-Président, et M. Marcos Galvão, Secrétaire d'État chargé des affaires internationales au Ministère des finances du Brésil, comme Second Vice-Président.

I. Situation économique et financière mondiale

2. Les Ministres notent que leur réunion a eu lieu à un moment où les marchés financiers mondiaux sont en proie à des turbulences sans précédent, où la croissance économique accuse un net ralentissement et où une grande incertitude plane sur les perspectives économiques mondiales, en particulier dans les pays avancés. Ils observent que l'économie mondiale entre dans une phase difficile et craignent que la vulnérabilité du système financier mondial n'entraîne une chute du crédit et de la croissance. Ils insistent sur l'importance que les pays avancés prennent des mesures décisives pour remédier à la crise économique et financière actuelle et pour renforcer le cadre de réglementation et de contrôle en le rendant plus efficace afin d'assainir l'assise du système financier mondial et de favoriser une croissance mondiale soutenue.

3. Les Ministres notent que, dans l'ensemble, les pays émergents et en développement ont bien résisté jusqu'à présent, grâce à leurs fondamentaux solides, à leurs politiques bien conçues et aux amortisseurs financiers mis en place ces dernières années. S'il est vrai que les pays émergents continueront de jouer un rôle important dans la stabilisation de l'économie mondiale, les Ministres craignent que les événements actuels et l'orientation des risques à la baisse n'aient des retombées importantes sur les pays émergents et en développement, sous forme notamment d'une accentuation des pressions inflationnistes, d'un risque d'afflux et de reflux prononcé des capitaux à court terme, d'un repli de la demande d'exportations, et de perturbations sur les marchés boursiers. Ils réaffirment leur détermination de poursuivre leurs politiques prudentes et de continuer à réduire les facteurs de vulnérabilité. Ils notent que les pays émergents et en développement auront besoin de souplesse en matière budgétaire et monétaire pour atténuer les effets des chocs exogènes sur leurs économies ainsi que d'une réglementation et d'un contrôle renforcés pour améliorer la solidité de leur système financier.

4. Les Ministres soulignent que les pays développés doivent aider les pays en développement les plus pauvres à surmonter les retombées des événements récents en augmentant leur assistance. Ils insistent sur le fait que cette assistance doit s'ajouter aux flux actuels d'APD. Ils sont préoccupés par les graves conséquences de la cherté des produits alimentaires pour la population des pays en développement, en particulier la population pauvre. Ils demandent à la Banque mondiale d'accroître son soutien à la politique économique et son

aide financière en faveur des pays qui pâtissent du niveau élevé des prix de l'énergie et de l'alimentation, et au FMI de se tenir prêt à venir en aide aux pays qui ont des besoins de balance des paiements au moyen de la facilité de protection contre les chocs exogènes. Les Ministres saluent la proposition d'un «New Deal pour une politique alimentaire mondiale» faite par le Président de la Banque mondiale pour combattre la faim et la malnutrition dans le monde en conjuguant l'aide d'urgence et des initiatives à long terme pour rehausser la productivité agricole dans les pays en développement, et ils demandent aux bailleurs de fonds d'apporter l'assistance nécessaire au Programme alimentaire mondial. Ils réclament aussi un engagement ferme d'éviter les mesures protectionnistes. Les Ministres observent que les circonstances actuelles rendent encore plus urgent d'œuvrer à ce que le cycle de Doha aboutisse à un accord ambitieux et favorable au développement, et ils exhortent les pays développés à supprimer les subventions qui sapent l'agriculture des pays en développement.

5. Les Ministres notent qu'une coordination active des politiques économiques et la coopération internationale sont indispensables pour éviter une aggravation de la crise et ils conviennent que le FMI a un rôle important à jouer dans la définition d'une réponse collective à la crise actuelle ainsi que dans la refonte de l'architecture financière mondiale. Les Ministres soulignent que le FMI doit améliorer d'urgence sa surveillance des pays avancés en renforçant son analyse des liens macro-financiers et de leurs retombées sur les autres économies. Il doit aussi étendre son analyse des facteurs de vulnérabilité aux pays avancés afin de lancer des signaux d'alerte dès l'apparition de risques.

6. Les Ministres estiment qu'il y aurait lieu de mettre rapidement en place un nouvel instrument de liquidité financière pour faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et pour les aider à être moins vulnérables aux effets imprévus de l'évolution des marchés parvenus à maturité. Ils demandent au Conseil d'administration du FMI d'examiner une proposition dans ce sens avant la prochaine Assemblée annuelle. Les Ministres reconnaissent que, si les pays émergents et en développement peuvent tirer des bienfaits de la mondialisation, ils sont aussi exposés à de plus grands risques. Par conséquent, et pour que le FMI les aide plus utilement à faire face à ces risques, ils préconisent une très forte augmentation de l'accès cumulatif ordinaire aux ressources du FMI. Ils invitent instamment le Conseil d'administration du FMI à parvenir au plus vite à une décision sur cet accès renforcé, au plus tard pour l'Assemblée annuelle de 2008.

II. Réforme des institutions de Bretton Woods

7. Les Ministres affirment une nouvelle fois qu'il est absolument indispensable de corriger le grave déficit démocratique dont souffre la gouvernance des institutions de Bretton Woods et de prendre en compte de façon adéquate l'évolution des réalités économiques. Ils soulignent que la parité entre pays avancés et pays en développement dans la structure de vote doit être un objectif ferme et obligatoire pour les deux institutions.

8. Les Ministres notent que le train de réformes proposé pour le FMI et soumis aux Gouverneurs comporte quelques premières mesures positives, notamment l'adoption d'une formule simplifiée et prospective pour le calcul des quotes-parts, l'introduction du PIB-PPA et d'un facteur de compression, le triplement des voix de base et l'ajout d'un deuxième

administrateur suppléant pour les grands groupes de pays africains. Ils soulignent toutefois que les réformes proposées ne font qu'amorcer la correction du déséquilibre fondamental de la structure de gouvernance. Ils se félicitent de l'accroissement des voix attribuées aux pays émergents dont le poids relatif dans l'économie mondiale a augmenté le plus vite. Les Ministres soulignent toutefois que la modification de la structure de vote et de la répartition des quotes-parts en faveur des pays en développement reste insuffisante. En outre, il y a lieu de remédier aux principales distorsions qui faussent les indicateurs d'ouverture et de variabilité au détriment de la plupart des pays en développement.

9. Les Ministres insistent donc sur l'importance primordiale d'un engagement ferme en faveur de la poursuite du processus de réforme comme l'indique le Rapport du Conseil d'administration au Conseil des Gouverneurs. Ils demandent que les quotes-parts des pays membres soient encore ajustées à l'occasion des révisions à venir des quotes-parts, à partir de la Quatorzième révision générale, indépendamment des considérations de liquidité. Les Ministres soulignent que l'un des objectifs clefs doit être une nouvelle augmentation significative du nombre de voix attribuées aux pays en développement. Afin que cette nouvelle phase et les réformes à plus long terme reposent sur une assise solide, ils demandent au FMI de terminer les travaux techniques nécessaires pour améliorer les indicateurs d'ouverture et de variabilité et de modifier la formule de calcul des quotes-parts en conséquence d'ici à l'Assemblée annuelle de 2009. Soulignant aussi que le déséquilibre actuel de la structure de vote va rester en place pendant un certain temps encore, les Ministres ont une nouvelle fois demandé que les règles régissant la prise de décisions soient révisées de manière à encourager un plus large consensus.

10. Les Ministres se félicitent du consensus qui s'est dégagé pour résoudre le problème de revenu du FMI. Ils expriment l'espoir que le recentrage en cours de ses activités et sa restructuration ne compromettent pas la capacité du FMI de remplir sa mission fondamentale et de répondre aux besoins de ses membres. Ils soulignent l'importance de la surveillance bilatérale et du renforcement des capacités, et ils mettent en garde contre une rationalisation excessive et la mise en place d'une assistance technique payante pour les pays en développement. Ils encouragent le FMI à redoubler d'efforts pour mobiliser des financements extérieurs pour ses activités d'assistance technique. Les Ministres soulignent l'importance de préserver la diversité et de maintenir la réputation d'employeur compétitif et attractif que s'est forgée le FMI. Ils insistent sur l'importance de préserver la capacité du compte de fiducie de la FRPC de venir en aide aux pays à faible revenu.

11. Les Ministres estiment qu'il importe de faire avancer maintenant les réformes au sein du Groupe de la Banque mondiale. Ils notent que les critères à retenir pour mener à bien ces réformes devraient tenir compte de la mission particulière de l'institution en matière de développement tout en tirant les leçons de l'expérience de la réforme de la voix et des quotes-parts au FMI. En particulier, les objectifs et le calendrier de la réforme devraient être plus ambitieux pour la Banque mondiale du fait qu'il s'agit d'une institution de développement. Les Ministres rappellent avec insistance qu'il est urgent de parvenir à la parité entre pays développés et pays en développement dans la structure de vote et de donner une plus grande voix aux pays les plus pauvres sans que cela n'ampute le pouvoir de vote relatif d'aucun pays en développement. Pour commencer, un triplement des voix de base (ou une augmentation équivalente des parts d'adhésion), de même qu'une nouvelle répartition significative des parts en

faveur à la fois des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de manière à tenir compte de leur rôle en tant que clients et de l'évolution de l'équilibre économique et démographique, devrait être un objectif minimal à la BIRD.

12. Les Ministres suggèrent, en outre, de prendre d'autres mesures complémentaires pour améliorer la représentation et la gouvernance au sein de la Banque mondiale : création d'un siège supplémentaire pour permettre aux grands groupes de pays africains de mieux faire entendre leur voix, tout en préservant celles des autres pays en développement; présence accrue des ressortissants de pays en développement dans les instances supérieures de l'institution; réforme du système de sélection des dirigeants des institutions; éviter que les dispositifs de gouvernance normaux ne soit affaiblis par des mécanismes de financement axés sur les bailleurs de fonds.

III. Changement climatique et développement

13. Les Ministres prennent note d'études récentes mettant en lumière l'aggravation des risques posés par le changement climatique et soulignant la nécessité impérieuse d'agir collectivement pour faire face au problème. Ils estiment qu'une riposte efficace doit se composer à la fois de mesures visant à atténuer le changement climatique et d'initiatives permettant aux pays de s'adapter à ses conséquences inévitables. Ils soulignent toutefois que, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées, l'action collective doit prendre en compte, de façon équitable, la contribution historiquement faible des pays en développement et leur consommation d'énergie par habitant encore plus modeste, ainsi que les effets particulièrement sévères du réchauffement sur ces pays et leurs besoins en développement non satisfaits. Selon les Ministres, une démarche cohérente en faveur de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets nécessitera des ressources financières sans précédent, dont la majeure partie devrait prendre la forme de dons. Ils estiment qu'une simple redistribution des financements du développement existants serait inadéquate et inacceptable. De même, les ressources du secteur privé ne peuvent suffire à elles seules à répondre à l'ampleur et à la variété des besoins financiers.

14. Les Ministres saluent les travaux et les débats engagés dans le Cadre stratégique sur le changement climatique du Groupe de la Banque mondiale et appellent de leurs vœux un ferme engagement et une coopération étroite avec les pays en développement dans ce domaine.

15. De l'avis des Ministres, il incombe avant tout à l'Organisation des Nations Unies de définir un cadre d'action général et de faciliter des accords. Ils soulignent que la Banque mondiale est une organisation de développement dont la mission fondamentale consiste à promouvoir la croissance économique et l'éradication de la pauvreté dans les pays en développement. En conséquence, s'il est vrai que le Groupe de la Banque mondiale a un rôle important à jouer dans le domaine du climat, ce rôle doit être conforme à la mission de développement de l'institution et à une démarche axée sur les pays. Les Ministres souscrivent aux trois objectifs stratégiques proposés pour la Banque mondiale — priorité à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté; accroissement de l'accès des pays en développement à l'énergie; adaptation aux variations climatiques —, ainsi qu'aux principes selon lesquels, d'une part, l'internalisation et la demande émanant des clients doivent être l'élément moteur de l'engagement de la Banque mondiale, d'autre part les mesures prises au chapitre du

climat doivent procurer des avantages tangibles aux pays en développement. Les Ministres insistent sur le fait que les initiatives prises dans ce domaine ne doivent restreindre ni l'accès des pays en développement à l'énergie, ni les options de ces pays en matière de développement.

16. Selon les Ministres, si la Banque mondiale fait un usage accru des mécanismes existants dans le domaine du climat, elle doit s'assurer que ses ressources ne sont pas détournées de ses objectifs de développement fondamentaux et éviter une augmentation du coût des relations d'affaires que les pays entretiennent avec elle. Les Ministres estiment que la Banque se trouve dans une position privilégiée pour concevoir et activer des mécanismes de financement visant à assurer que les pays en développement seront intégralement dédommagés au titre des différences existant, en matière de développement, entre les approches respectueuses du climat et les démarches les moins coûteuses. Les Ministres, toutefois, attirent l'attention sur le fait que les mécanismes de financement mis en place par la Banque mondiale doivent être conformes à la fois à son modèle axé sur les pays et à ses propres principes de gouvernance, et ne pas conduire, en matière de changement climatique, à l'apparition de stratégies parallèles axées sur les bailleurs de fonds. Les Ministres proposent en particulier d'aligner la structure de gouvernance de ces mécanismes de financement sur celle du Fonds d'adaptation de la CCNUCC. Ils estiment que la SFI peut jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique, à condition que cela ne se fasse pas au détriment de considérations tout aussi importantes concernant l'impact du développement dans le cadre des activités de l'institution.

17. Les Ministres soulignent qu'en l'absence de transferts de technologies économiques, efficaces et abordables — notamment les biocarburants et les énergies fossiles propres —, les pays en développement ne pourront pas mettre en œuvre des stratégies efficaces dans le domaine du changement climatique. Les Ministres sont d'avis que la Banque mondiale peut jouer un rôle important en participant au renforcement des capacités, en facilitant la diffusion et le partage des connaissances (notamment par le biais de mécanismes sud-sud), en favorisant au niveau local le développement de technologies susceptibles d'avoir une incidence sur le climat et en mettant en place des dispositifs permettant d'aider les pays en développement à adopter ces technologies.

18. Les Ministres notent que le FMI, grâce à ses activités de surveillance bilatérale et d'assistance technique, continuera de faciliter la compréhension et la résolution des problèmes budgétaires posés par le changement climatique. Ils soulignent toutefois que les travaux du FMI dans ce domaine devraient dépendre essentiellement de la demande, être axés sur les pays où le changement climatique a des répercussions significatives sur la stabilité extérieure et faciliter les échanges d'informations sur les expériences nationales dans le domaine du climat.

IV. Financement du développement

19. Les Ministres font observer que, si les résultats en matière de croissance, d'investissements et d'épargne se sont sensiblement améliorés dans toutes les régions en développement depuis la conférence de Monterrey (2002), les progrès accomplis au regard des deux principaux engagements pris par les pays développés — augmentation sensible de l'aide à l'appui des OMD et réforme de l'architecture financière mondiale — ont été décevants. Les Ministres sont d'avis que la réunion de haut niveau qui se tiendra prochainement à Doha sur le financement du développement offre l'occasion de réaffirmer les engagements pris à Monterrey,

compte tenu des nouveaux défis apparus depuis lors. Les Ministres notent que plus de la moitié du délai fixé à 2015 s'est écoulée et l'Afrique subsaharienne risque fort de ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

20. Tandis que l'éventail complet des questions fait actuellement l'objet de débats approfondis à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, cinq objectifs seront considérés comme particulièrement importants par le Groupe. Premièrement, les Ministres jugent essentiel de chercher à obtenir un engagement ferme de remédier aux déficiences du système financier mondial par de vastes réformes réglementaires et de meilleurs instruments permettant de venir en aide aux pays en développement confrontés à un risque d'instabilité. Deuxièmement, ils appellent à l'apport en temps opportun d'une aide vraiment additionnelle conformément aux engagements pris en 2005 pour que les pays les plus pauvres puissent progresser plus rapidement vers les OMD. Ils estiment en outre qu'il y a lieu de prendre des mesures énergiques pour améliorer la qualité de l'aide par une harmonisation et un alignement meilleurs, le Forum d'Accra de septembre 2008 offrant l'occasion de revoir les progrès et les priorités. Troisièmement, la réunion de Doha doit mobiliser des engagements en faveur de la mise en place de mécanismes de financement adéquats et efficaces dans le but d'aider les pays en développement à répondre à leurs énormes besoins de financement en infrastructures, compte tenu des coûts additionnels imposés maintenant par le programme climatique ou encourus à cause de lui. Quatrièmement, les Ministres sont d'avis qu'il est essentiel de relancer le cycle des négociations commerciales de Doha par un ferme engagement d'améliorer l'accès aux marchés et de supprimer les subventions à l'agriculture en profitant de la hausse des prix des produits de base. Enfin, les Ministres jugent important de renforcer l'engagement politique de remédier aux inégalités dans la gouvernance économique mondiale.

V. Autres questions et date et lieu de la prochaine réunion

21. Les Ministres se félicitent des travaux menés par le Comité des questions administratives; ils attendent avec intérêt la publication de son rapport final ainsi que la discussion sur les principales questions lors des réunions d'automne.

La prochaine réunion des Ministres du G-24 devrait avoir lieu le 10 octobre 2008 à Washington.

LISTE DES PARTICIPANTS¹

Les Ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur soixante-dix-neuvième réunion le 11 avril 2008 à Washington, sous la présidence de M. Jean-Claude Masangu Mulongo, Gouverneur de la Banque centrale de la République démocratique du Congo, assisté de M. A. Shakour Shaalan, Administrateur du FMI pour la Syrie, Premier Vice-Président, et de M. Marcos Galvão, Secrétaire chargé des affaires internationales au Ministère des finances du Brésil, Second Vice-Président.

La réunion des Ministres a été précédée le 10 avril 2008, de la quatre-vingt-onzième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, qui était présidée par M. wa Bilenga Tshishimbi, Conseiller principal du Gouverneur de la Banque centrale de la République démocratique du Congo.

Groupe africain : Karim Djoudi, Algérie; Charles Diby Koffi, Côte d'Ivoire; Mawakani Samba, République démocratique du Congo; Mahmoud Mohieldin, Égypte; Dieudonné Nintunze, Éthiopie; Hervé Nzé Nong, Gabon; Kwadwo Baah-Wiredu, Ghana; Shamsuddeen Usman, Nigéria; Trevor Manuel, Afrique du Sud.

Groupe asiatique : Y. V. Reddy, Inde; Tahmasb-Mazaheri, République islamique d'Iran; Nada Mutarrij, Liban; Mohammad Ishaq Dar, Pakistan; Gary Teves, Philippines; Ajith Nivard Cabraal, Sri Lanka; Maya Choueiri, République arabe syrienne.

Groupe latino-américain : Martin Lousteau, Argentine; Maria Celina B. Arraes, Brésil; Leonardo Villar, Colombie; Julio R. Suarez, Guatemala; Javier Gusman, Mexique; Javier Silva-Ruete, Pérou; Karen Nunez-Tesheira, Trinité-et-Tobago; Jose F. Rivas, Venezuela.

Observateurs : Ugo Pinizza, CNUCED; Amadou Boubacar Cisse, BISD; Yisr Barnieh, Fonds monétaire arabe; Sultan Bin Nasser Al-Suwaidi, EAU; Huayong Ge, Chine; Yousef Albassam, Arabie saoudite; Suleiman Al Herbish, FODI; Rob Vos, ONU-DAES; Stephen Pursey, OIT; Karim El Aynaoui, Maroc; Inés Bustillo, ECLAC; Philippe-Henri Dacoury-Tabley, BCEAO; John M. Ashe, G-77.

Invités : Dominique Strauss-Kahn, Directeur général, Fonds monétaire international
Robert Zoellick, Président, Banque mondiale

Conseil d'administration du FMI : Ahmed Al-Nassar, Kossi Assimaidou, Goodwill Ukpong
Conseil des administrateurs de la Banque mondiale : Sid Ahmed Dib, Shah Shuja

Secrétariat du G-24 : Amar Bhattacharya, Laura dos Reis, Ndzouli Mendouga.

Coordinateur des études du G-24 : Jomo Sundaram

Secrétariat du FMI pour le G-24 : Simran Maxwell, Dalila Bendourou.

¹ Personnes assises à la table de discussion.